

Le stage pratique des contrôleurs : la découverte de la vie professionnelle à l'INSEE

Après les six mois passés au CEFIL, les contrôleurs -en cycle long- réalisent un stage pratique de trois mois, d'avril à juin, dans l'établissement de leur future affectation. Ce stage est important car il fera l'objet d'une soutenance devant un jury en septembre.

Après son parcours au CEFIL, le contrôleur-stagiaire entre dans la deuxième étape de son cycle long : le stage pratique de trois mois, d'avril à juin. Le stage pratique se déroule en principe (et jusqu'alors) dans l'établissement d'affectation. Toutefois, il doit avoir lieu sur un autre poste que celui de l'affectation définitive afin que cette période soit aussi un moment d'ouverture sur l'Institut.

Les sujets

Les sujets de stage sont proposés par les comités de direction des établissements concernés. Le CEFIL en vérifie la faisabilité. Au sein de l'établissement, le stagiaire est tutoré par un maître de stage. Son rôle est très important. C'est avec lui que le sujet est précisé : champ d'investigations, contacts, objectifs,... Un sujet aux contours flous débouchera sur une mauvaise soutenance devant le jury. Le responsable de formation de l'établissement facilite l'accueil du stagiaire puis son intégration. Chaque stagiaire bénéficie également de l'appui d'un référent au CEFIL qu'il doit avertir de toutes difficultés dans le déroulement de son stage. Les sujets de stage couvrent tous les domaines de l'Institut. Créer une valeur ajoutée pour l'établissement est un plus indéniable.

Le rapport

Le rapport d'une vingtaine de pages (hors annexe) doit parvenir au CEFIL et au jury le 30 juin. Lors de la soutenance, le jury vérifie sur le fond le travail personnel et la maîtrise des concepts abordés puis, sur la forme, la qualité de la communication écrite et orale.